**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D’ETAT, MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET REFORMES INSTITUTIONNELLES A L’ATELIER DE MISE A NIVEAU ET DE LANCEMENT DE LA TASK-FORCE MUNICIPALE**

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat, et Cher Collègue ;**
* **Madame le Ministre de la Fonction Publique ;**
* **Messieurs les Secrétaires Généraux de l’Administration Publique ;**
* **Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers ;**
* **Messieurs les membres des cabinets des Ministères de l’Urbanisme et Habitant, Décentralisation et Réformes Institutionnelles et de la Fonction Publique ;**
* **Messieurs les Maires des Villes de BUKAVU,GOMA, KIKWIT et MATADI ;**
* **Monsieur le Coordonnateur du PDU ;**
* **Messieurs les Consultants Assistant en Maîtrise d’Ouvrage et en Gouvernance Municipale ;**
* **Mesdames et Messieurs les Jeunes Professionnels ;**
* **Distingués invités à vos titres et qualités respectifs ;**

Avant toute chose, qu’il me soit permis de souhaiter à mon tour la bienvenue à tous dans ce magnifique cadre de la Salle Romeo Golf, et plus particulièrement aux Maires des Villes de Bukavu, Goma, Kikwit et Matadi directement concernés par l’activité d’aujourd’hui consistant en la mise à niveau des Equipes de Renforcement des Capacités Municipales ERCM, en sigle ou Task-Force Municipale (TFM) organisé par la Banque Mondiale à travers le Projet de Développement Urbain (PDU).

L’accès des populations aux infrastructures de base est un objectif capital pour un développement durable. Construire les ouvrages d'intérêt public est l’axe principal de la collaboration entre la Banque Mondiale à travers le PDU et les Villes Ciblées du Projet (VCP). Recevoir les infrastructures est une chose mais s’investir pour leur usage responsable en vue d’en assurer la pérennisation en est une autre.

C’est ce second aspect qui appelle au renforcement des capacités. L’atelier de ce jour permettra aux participants sélectionnés d’acquérir des aptitudes et des compétences dans la bonne gouvernance pour assurer la pérennisation des différents ouvrages déjà réalisés ou à réaliser.

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat, et Cher Collègue ;**
* **Madame le Ministre de la Fonction Publique ;**
* **Distingués invités ;**

Le 29 Septembre de cette année, j’avais personnellement dirigé à Bukavu dans le Sud-Kivu la réception des ouvrages réalisés par la Banque Mondiale à travers le PDU, notamment les Avenues Irambo, Fizi et Mimoza ainsi que la boucle Hypodrome dans la Commune d’Ibanda.

J’avais exhorté à cette occasion le Maire de la Ville et le Bourgmestre de la Commune à sensibiliser les populations bénéficiaires d’en faire un usage responsable. J’espère qu’avec la mise en place de l’Equipe TFM, la gestion de ces ouvrages ne sera que renforcée.

Il existe maintenant un consensus sur le fait que toute stratégie efficace pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) doit notamment reposer sur l’amélioration des infrastructures de base et de l’accès aux services publics.

D’après le Bureau des Nations Unies pour les services d’Appui aux Projets (UNOPS), les infrastructures jouent un rôle crucial pour le développement. Des systèmes de transport aux installations de production d’énergie, en passant par les réseaux d’alimentation en eau et d’assainissement, les services qui permettent à la société de fonctionner et à l’économie de prospérer sont fournis grâce aux infrastructures. C’est pourquoi elles sont au cœur des efforts pour réaliser les Objectifs de développement durable.

La gouvernance en quelques mots n'est autre que la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats,...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées.

**Pas de gouvernance sans mesure de performance**

La mesure de performance, donc le choix des indicateurs et l’élaboration des tableaux de bord sont une fondation essentielle du principe de gouvernance. Le processus de décision est complexe, autant l'assister du mieux possible.

La signature du Protocole d’accord entre la Banque Mondiale et la RDC aux fins de la mise en place du Projet de Développement Urbain visait notamment l’objectif d’améliorer la gouvernance urbaine et mettre en œuvre des instruments de gestion urbaine dans les villes concernées. Cela passe, par exemple, par un recouvrement plus efficace des recettes fiscales, ainsi que par une meilleure gestion des ressources municipales internes et de bonnes pratiques d’urbanisme.

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat, et Cher Collègue ;**
* **Madame le Ministre de la Fonction Publique ;**
* **Distingués invités ;**

L’atelier de  mise à niveau et de lancement de la Task-Force Municipale (TFM) composée des Consultants Assistant en Maîtrise d’ouvrage et en Gouvernance Municipale ainsi que de deux Jeunes professionnels dont l’un chargé de la gestion financière et l’autre de la Planification et Développement constituent à coup sûr, une activité de soutien au Renforcement des Capacités (RC) des administrations locales pour une pérennisation des impacts du Projet par une bonne gouvernance urbaine, laquelle est l’un des outils essentiels de la décentralisation pouvant entrainer le Développement à la base.

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat, et Cher Collègue ;**
* **Madame le Ministre de la Fonction Publique ;**
* **Distingués invités ;**

Le Programme de Renforcement des Capacités élaboré par le Projet a été mis en œuvre par une firme internationale qui a fourni une équipe des compétences associant des experts internationaux et nationaux sous forme de l’ « Equipe Volante de Renforcement des Capacités (EVRC) ».

L’EVRC était conçue comme un pool de compétence et d’experts aux profils suivants :

1. Expert en administration municipale.
2. Ingénieur génie civile (Travaux Publics ayant des expériences en planification urbaine).
3. Spécialiste en passation des marchés.
4. Expert en Développement Communautaire et Planification Locale.

Les interventions de l’EVRC étaient basées sur le principe « Accompagnement des agents municipaux à faire » et non pas de « Faire en lieu et place des agents municipaux ».

L’EVRC avait pour missions de dispenser des formations professionnelles, de donner des conseils et des appuis nécessaires aux Villes Ciblées du Projet (VCP) dans les domaines essentiels :

* de la gestion financière et comptable.
* de la passation des marchés.
* du suivi des travaux et de l’entretien du patrimoine et de la préparation, exécution et suivi des budgets municipaux participatifs assorti du rapport d’exécution budgétaires.

Malheureusement, en dépit de toutes ces compétences, une faiblesse ou un manque des ressources humaines qualifiées et stables dans les VCP se fait encore sentir au vu des résultats des évaluations annuelles de performances.

Le contrat avec l’EVRC étant arrivé à la fin, l’initiative du Projet de Développement Urbain de mettre en œuvre la Task-Force Municipale composée des consultants Assistants en maîtrise d’ouvrage et en Gouvernance Urbaine, ainsi que de deux Jeunes professionnels dont l’un est chargé de la Gestion financière et l’autre de la Planification et Développement local, est louable.

Leur expertise est attendue dans les matières suivantes :

* Formation à l’action au quotidien des agents municipaux.
* Appui à la préparation et à l’exécution budgétaire.
* Appui à l’organisation et au respect des procédures.
* Appui à l’opérationnalisation de la cellule de passation des marchés.
* Appui à la mise en place d’un plan d’entretien des infrastructures prioritaires, sa budgétisation et le suivi de son exécution.
* Le focus d’appréciation des études en cours : Etudes techniques/voiries, Plan Urbain de Référence (PURS), mobilisation des recettes propres, engagement citoyen.

J’exhorte les agents suscités de s’approprier les acquis de cet atelier et de se mettre au service des Villes Ciblées du Projet (VCP) en connaissance de cause.

Quant aux Maires des VCP BUKAVU, GOMA, KIKWIT et MATADI, je vous exhorte également à réserver un accueil chaleureux aux Task-Forces Municipales sur lesquelles, vous êtes appelés à exercer un leadership responsable en leur dotant d’un cadre de travail approprié.

Enfin, je voudrais m’acquitter d’un agréable devoir de remercier successivement :

* La Banque Mondiale qui ne cesse de financer les Projets en faveur de nos villes ;
* Le PDU pour l’organisation de cet atelier ;
* Le Ministère de la Fonction Publique via le Projet de Réforme et de Rajeunissement de l’Administration Publique (PRRAP) pour la formation des Jeunes professionnelles ;
* Le Ministère de l’Urbanisme et Habitat pour l’affectation des Jeunes professionnels à la disposition de l’Administration urbaine des Villes ciblées du Projet (VCP).

**Que Dieu bénisse notre pays.**

**Je vous remercie.**